

grec en français l'oraison ou apologie de Lysias sur le meurtre d'Eratosthène, surpris en adultère. Cette traduction parut à Lyon, en 1576, précédée, suivant l'usage, de vers latins et français adressés à l'auteur par divers poètes du temps, tels que Jean de Chevigny, G. Chappuys, Antoine Armand, et accompagnée d'un commentaire de Bugnyon, dans lequel « est traictée et comprinse toute la matière des adultères insérée dans le droit civil. » Bugnyon plaça en tête de l'ouvrage la lettre suivante, qui contient ses remerçiments au traducteur :

*« A noble et généreux seigneur Jacques, des comtes de Vintemille, Rhodien, etc. Philibert Bugnyon, jurisconsulte masconnais, salut.*

« Je serois du tout ingrat envers vous, Monsieur, si  
 « ayant reçu ce bien de votre part qu'en ma faveur l'o-  
 « raison de Lysias, qui se présente, soit mise en public,  
 « je ne tâchois de l'accompagner du commentaire que je  
 « vous ay dès-longtemps promis.... Et me sens gran-  
 « dement obligé à votre seigneurie, d'avoir gagné ce  
 « pinct, que pour l'amour de moy, en l'âge où vous es-  
 « tes, vous ayez prins la patience, et croy-je le plaisir,  
 « de faire celuy parler françois, qui n'eut jamais eu le  
 « crédit d'estre et paroistre entre les nostres, si ne l'eus-  
 « siez mis en autorité, bruit et réputation : par le moyen  
 « de laquelle j'estime qu'il sera bientost si avancé, que  
 « peu d'autres Grecs y seront les mieux venus. Ce qui  
 « me contrainct de vous prier mettre la main au surplus  
 « de ses insignes et laborieuses œuvres, de la traduction  
 « desquelles vous me rapporterez moins d'honneur que  
 « vous vous en estes acquis par la docte Cyropédie de  
 « Xénophon, etc... Ne permettez donc, Monsieur, que la  
 « république et nation françoise soit privée du fruct qui